

Motion André Bucher & Laurent Pellegrino

Etude pour l'intégration d'un passage sous-voies CFF, d'une nouvelle voie de circulation couverte sur le site de la friche industrielle de l'ancienne fonderie Neeser et d'un giratoire sur le site de la Blancherie.

Suite à l'annonce parue dans le « 24 heures » du mercredi 26 septembre 2012 annonçant un important projet urbain à l'endroit de la friche industrielle de la fonderie Neeser, cette motion a pour but d'étudier une nouvelle possibilité de contournement de la circulation.

Comme vous le savez, le concept directeur des transports individuels motorisés du plan directeur communal prévoit que la réorganisation du trafic au centre-ville doit être dirigée vers l'axe nord, c'est-à-dire par l'axe des avenues de Marcelin, J.-J Cart et Peyrollaz. Selon ce schéma, les véhicules poursuivront leur route en direction de l'avenue de Lonay pour finalement rejoindre la RC1.

Des réactions se sont déjà fait entendre quant à la longueur de ce parcours, de la densité importante de la population dans ce quartier et de la faible largeur de la route actuelle.

De plus, les courriers reçus récemment par la commune de Lonay attestent que nos voisins ne sont apparemment pas favorables à recevoir le flot des véhicules traversant notre commune.

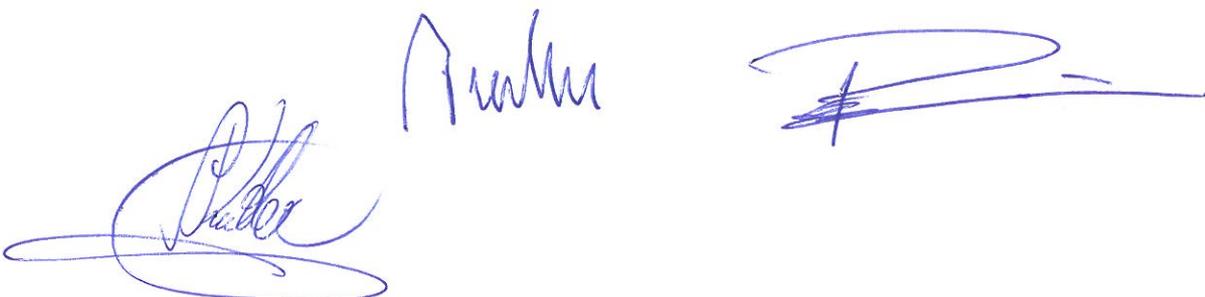
Un passage sous-voies CFF et une nouvelle voie de circulation couverte construite au-dessous d'habitations pourraient améliorer la fluidité du trafic. En fonction de la largeur disponible, les voies de bus, de pistes cyclables et de liaisons piétonnes devront être étudiées.

En parallèle au projet cantonal de réaménagement de la RC1, un giratoire sur le site de la Blancherie participerait à la mise en valeur recherchée à l'entrée de notre ville.

Cette étude permettrait de redonner une impulsion au PPA du sud-est morgien qui a été retiré par la municipalité en octobre 2010. En effet, il paraît nécessaire d'avoir une vision globale de l'aménagement plutôt que de se focaliser sur des plans partiels restreints. Cette étude a pour but également de ne pas se retrouver dans la même situation que nous avons connue aux Charpentiers Nord où la municipalité par manque d'anticipation n'avait plus les cartes en main pour négocier avec les promoteurs.

En cas de prise en considération de cette motion, les services concernés pourraient s'inspirer du passage piéton sous-voies CFF réalisé dernièrement à St-Prex, du passage couvert dans le quartier de Marcolet à Crissier, du passage à la rue du Lect à Meyrin dans le canton de Genève et du passage réalisé au Crêt-du-Loche dans le canton de Neuchâtel, des photos sont visibles sur internet.

Je vous remercie pour votre attention.



03.10.2012